



# SOS Enfants Abandonnés asbl

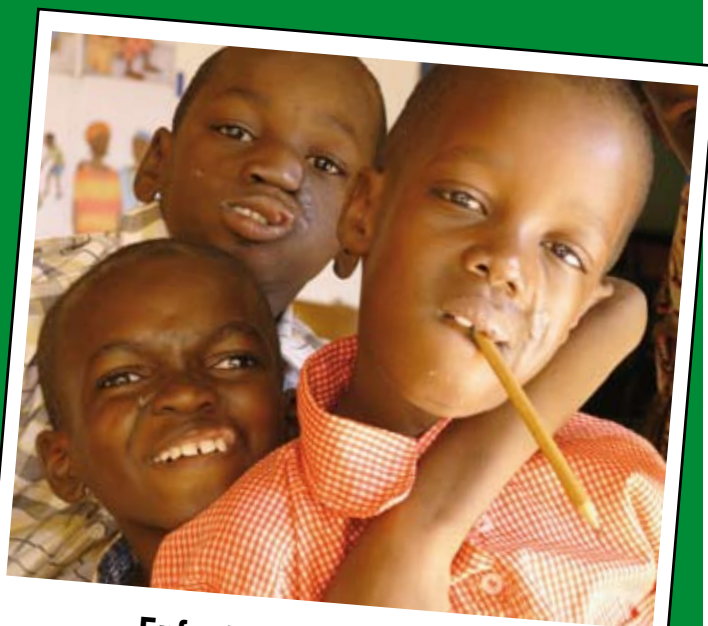
Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde  
A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique

**Nous voulons à nouveau vous soumettre une demande d'aide qui vient du Burkina Faso et qui concerne des enfants atteints de cette redoutable maladie qu'on appelle le NOMA.**

Vous vous souviendrez que nous vous avons déjà, dans le passé, demandé d'aider ce projet qui s'est attaqué à un mal tenace. On viendra à bout de ce mal, mais seulement par une action tout aussi tenace, qui a besoin d'un appui prolongé de notre part.

Ce mal se compare à la lèpre, en ce qu'il détruit les corps, surtout des enfants, en ce qu'il crée l'exclusion, en ce qu'il représente aussi une malédiction qui pèse lourdement sur des enfants et des familles, alors qu'il peut être guéri. Mais la lèpre est en voie d'être vaincue, surtout grâce à un de nos valeureux missionnaire, le père DAMIEN, qui

a donné sa vie à ce combat. Grâce aussi à ses successeurs qui luttent encore aujourd'hui pour achever l'éradication.



**Enfants atteints du NOMA  
recueillis au centre**

# Burkina Faso : demande d'aide aux enfants atteints du NOMA

On est loin du compte en ce qui concerne le NOMA !

C'est pourquoi nous revenons à la charge et nous sommes certains que vous en comprendrez la nécessité.

Les besoins immédiats sont nombreux et importants.

Nous vous demandons de nous aider à trouver de quoi faire face aux dépenses suivantes :

- Produits de chimiothérapie 2008 pour les enfants souffrant du lymphome de Burkitt (environ 2.500 €)
- Remplacement des lits et de la literie des enfants (environ 2.000 €)
- Changer le moteur de la Toyota Pick up du centre (environ 2.500 €)
- Participer à la couverture du budget annuel de 135.000 €
- Pour des médicaments, des vêtements et des chaussures toutes tailles, du lait pour bébé (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> âge), etc

Le NOMA est une nécrose foudroyante qui se développe dans la bouche et ravage atrocement le visage principalement des enfants qui en sont atteints.

Le noma est favorisé par plusieurs facteurs : le manque d'hygiène, notamment bucco-dentaire, la malnutrition et les suites de maladies infectieuses qui induisent une baisse des défenses immunitaires.

Le noma aujourd'hui touche plusieurs milliers d'enfants chaque année. Le continent africain est le plus durement touché, avec 80% des cas. Le taux de mortalité est très élevé (+ de 50% des cas) et les survivants, défigurés à vie, ne pourront plus jamais s'alimenter, parler ou respirer normalement. Comme pour la lèpre, les victimes sont souvent rejetées par leur propre communauté qui, faute de comprendre que le noma peut être guéri, pensent avoir été frappées par une malédiction.

Dr D. Baratti Meyer

Notre ASBL **SOS ENFANTS ABANDONNES** souhaite recruter de nouveaux membres bénévoles, désireux de partager avec nous leur savoir faire, leur inspiration et un peu de leur disponibilité.

Si vous croyez pouvoir offrir un peu de votre temps

- à une petite organisation qui a déjà une expérience et un bilan de plus de cinquante années ;
- dont la seule raison d'être est de donner forme et efficacité à la solidarité humaine vis-à-vis des enfants et des familles des pays du Sud, ... **alors, nous avons besoin de vous**

## Contactez-nous :

notre site : [www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)

notre adresse mail : [sosenfantsabandonnes@swing.be](mailto:sosenfantsabandonnes@swing.be)

## par téléphone :

04 252 22 28 (asbl)

04 252 02 76 (M. Lehaire) ou 0498 11 49 50

ou via notre adresse postale

**CE QUE VEUT tout de suite SOS ENFANTS  
ABANDONNÉS DANS CE COMBAT :**

**1. ACTION CURATIVE :**

Soigner pour rendre toute la qualité de vie possible au plus grand nombre possible des enfants atteints et les «resocialiser».

**2. ACTION PRÉVENTIVE :**

Mener des campagnes d'information auprès des populations les plus menacées et auprès des autorités locales, pour faire régresser les facteurs responsables de la maladie.

**Nous vous demandons de nous aider, par vos dons, à mener à bien cette action pour l'enfance et pour la vie.**



**Les filles à l'internat**

Visitez notre site :  
[www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou ..... €(au choix).

de mon compte n° .....-.....-.....

au profit du compte 000-1422898-05 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

N° : .....

Code postal : .....

Localité : .....

Date : .....

Signature :

# SOS ENFANTS ABANDONNÉS VOUS COMMUNIQUE :

**Appel :**

**aide aux soins des enfants  
et à l'information  
des populations menacées**



**C.C.P. 000-1422898-05 ou Fortis 240-0010260 -79  
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

Membres : Dardenne Emile, Lehaire Ernest, Carnoy Gaëtan, Houyez Marcel, Motte dit Falisse Jacques & Emmanuel, Biquet Paul, Remouchamps André.

**Siège social, correspondance et secrétariat :**

**54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)**

**Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 16h (sauf mercredi).**

e-mail : [sosenfantsabandonnes@swing.be](mailto:sosenfantsabandonnes@swing.be) - [www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.  
Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 30 euros par an.

**Pour nous faire un don de l'étranger, communiquer à votre banque :**

**Nos coordonnées et notre n° de compte (voir ci-dessus)**

**Notre code IBAN : BE58 2400 0102 6079 - Code BIC : GEBABEBB - Banque Fortis Belgique**

Editeur responsable : Ernest LEHAIRE, rue de Tilleur 54 - 4420 Saint-Nicolas



## COPIE CLIENT / KOPIE CLIENT

montant en lettres / bedrag in letters

date mémo/memodatum    montant en EUR / bedrag in EUR

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

**240-0010260-79**

nom bénéficiaire / naam begunstigde

**S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

**4420 SAINT-NICOLAS**

communication / mededeling

date de remise / datum afgifte

**EURO**

*Copie client, présenter uniquement en cas de versement  
Kopie cliënt enkel bij storting voorleggen*

**EURO**

signature(s)  
handtekening(en)

date de signature / datum ondertekening

## VIREMENT OU VERSEMENT OVERSCHRIJVING OF STORTING

*En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case  
Bij manuele invulling, één zwart (of blauw) karakter per vakje*

*Ne pas accepter en paiement  
Niet ter betaling aanvaarden*

date mémo (facultatif) / memodatum (facultatief)  
(uniquement pour exécution dans le futur)  
(enkel voor uitvoering in de toekomst)

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

nom et adresse donneur d'ordre / naam en adres opdrachtgever

montant / bedrag    **EUR**    **CENT**

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

nom et adresse bénéficiaire / naam en adres begunstigde

**S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

**RUE DE TILLEUR, 54**

**4420 SAINT-NICOLAS**

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)



*Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven*

